

Non à la hausse des frais d'inscription des étudiants étrangers

23 janvier 2019



La Ligue des droits de l'Homme (LDH) exprime son opposition à la hausse des frais d'inscription des étudiants étrangers. Celle qui est annoncée est massive, de 170 à 2770 euros (soit seize fois plus) en licence et à 3770 euros en master.

Elle a été prise (une fois de plus) sans aucune concertation et rencontre l'opposition unanime des organisations étudiantes comme de la conférence des présidents d'université. Elle donne lieu à de fortes mobilisations syndicales nationales et locales.

Il s'agit d'une mesure doublement discriminatoire visant les étudiants étrangers et non européens parmi les plus précaires.

Prise dans le cadre d'un plan « Bienvenue en France », elle affiche nettement que ceux qui viennent des pays les plus pauvres ne sont pas les bienvenus. Elle est dans la droite ligne de la « loi Collomb » restreignant l'accès au séjour des étrangers en France, elle aussi largement condamnée par tous les acteurs associatifs, sans que le gouvernement n'en tienne compte.

[...]

Lire aussi : [Non à la hausse des frais d'inscription des étudiants étrangers](#)

- [Emplacement : ré-agir ensemble > Solidarités > Actualités partenaires >](#)
- [Adresse de cet article :](#)
<https://solidaires.org/Non-a-la-hausse-des-frais-d-inscription-des-etudiants-etrange>